



BUDGET BUDJED PRIZAJIJE 2020



SOMMAIRE

p. 3	LES GRANDS AXES ET ORIENTATIONS DU BUDGET 2020
p. 4-5	PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES
p. 6-7	DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE POUR CRÉER DES EMPLOIS
p. 8-9	VALORISER LES COMPÉTENCES HUMAINES
p. 10-11	GARANTIR L'ACCÈS AUX TRANSPORTS ET À LA MOBILITÉ
p. 12-13	RÉUSSIR LES TRANSITIONS
p. 14-15	FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ, LA VITALITÉ CULTURELLE ET SPORTIVE
p. 16-19	LE BUDGET EN CHIFFRES
p. 20-21	BREIZH COP, LA BRETAGNE S'ENGAGE POUR LE CLIMAT
p. 22-23	LA PRÉSENCE DE LA RÉGION SUR LE TERRITOIRE

2020

La Bretagne s'engage pour le climat

Cinquième de la mandature en cours, le budget pour 2020 maintient le cap, approfondit l'effort et accélère les transitions. Il est ainsi le premier exercice de mise en œuvre des ambitions de la Breizh COP. Présentés lors d'une session extraordinaire en novembre dernier, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des territoires (SRADDET) et les 6 engagements de la Région en faveur du climat offrent désormais un cadre d'intervention renouvelé, ambitieux et plus lisible. Soucieuse de prendre ses responsabilités parmi les autres acteurs appelés à le faire aussi, la Région a retenu six engagements transversaux qui seront ses axes privilégiés d'action dans les mois à venir pour apporter sa pleine contribution aux défis de demain : s'engager pour le « bien manger pour tous », pour des stratégies numériques responsables, pour des mobilités solidaires et décarbonées, pour une nouvelle stratégie énergétique et climatique, pour la préservation et la valorisation de la biodiversité et des ressources et pour la cohésion des territoires de Bretagne.

Maintenir une action de fond

La stratégie financière de la Région menée avec persévérance depuis 2005 lui permet de poursuivre une action de fond. Dans un contexte national mouvant où le service public peut être remis en cause, elle entend tenir ses engagements pour répondre aux attentes des Bretonnes et des Bretons et des acteurs du territoire. Elle accompagnera celles et ceux qui font le développement de la Bretagne avec une attention particulière pour les plus fragiles. Il s'agit d'offrir une chance à toutes et tous, avec la conviction que les compétences humaines sont une richesse à valoriser. Parce qu'elle est garante de l'équité et la solidarité territoriale, elle veillera

“Ce budget permet d'engager les transitions et de mieux accompagner les Breton·ne·s qui en ont le plus besoin”

Loïg Chesnais-Girard,
Président de la Région Bretagne

à promouvoir l'engagement collectif pour garantir plus de proximité et préparer l'avenir.

Conforter l'effort d'investissement

Cet effort se traduira en 2020 par un montant d'investissement jamais atteint de plus de 650 millions d'euros, en augmentation de 15 % par rapport à 2019. Cette hausse de l'investissement est d'autant plus significative qu'elle intervient dans un budget globalement contraint par la baisse de certaines recettes, conséquence de la révision du périmètre de ses compétences. Elle est donc clairement permise par la bonne gestion de ses dépenses de fonctionnement.



© Jérôme Sevrette

PROMOUVOIR L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES

2020 est une année charnière pour la politique régionale d'aménagement du territoire. La Région entame une réflexion pour préparer la prochaine génération des contractualisations avec les territoires. Son objectif est de mobiliser le plus grand nombre, d'initier et d'accompagner l'engagement collectif en faveur du climat. Parce qu'elle est garante de l'équité et la solidarité territoriale, la Région mettra en place des actions spécifiques pour que les associations, les partenaires sociaux et plus particulièrement les équipes communales et intercommunales nouvellement élues travaillent avec elle sur la déclinaison des objectifs de la Breizh COP.

La fibre pour tous en Bretagne, on accélère !

Porté par Mégalis Bretagne, syndicat mixte composé de la Région Bretagne, des 4 Départements et des 59 EPCI bretons, le projet *Bretagne Très Haut Débit* a pour objet la construction d'un réseau public régional de fibre optique qui permettra à tous les foyers, entreprises, associations et services publics bretons de bénéficier du très haut débit d'ici 2026. En 2020, la phase 2 du projet démarre concrètement avec la production des premières 100 000 prises par le groupement d'entreprises retenu au printemps 2019. Une montée en puissance permettra le déploiement de 150 000 prises par an dès 2021.



40 %
du territoire régional
fibré d'ici fin 2020

L'année 2020 verra également les premières mises en service des montées en débit de 2^e génération.

Les centre-bourgs et centre-ville se réinventent

Convaincus du rôle moteur des centre-villes et centre-bourgs en faveur de la cohésion territoriale et de l'accompagnement des transitions écologique et numérique, la Région, l'État, l'Établissement public foncier (EPF) de Bretagne et la Banque des Territoires ont lancé en 2017 un appel à projets pour accompagner les villes et bourgs qui réinventent leur centre. L'objectif était de les aider à retrouver une attractivité parfois perdue et de s'adapter aux nouveaux modes de vie de leurs habitant-e-s. Lors de la première édition, 60 projets d'attractivité de centres ont été soutenus et commencent aujourd'hui à changer la physionomie de ces lieux de vie. Le second appel à candidatures en 2019 a permis de retenir 70 projets. La concertation avec la population, la cohérence du projet avec la stratégie territoriale de la collectivité ainsi que sa contribution aux économies de foncier, pour limiter le mitage urbain et rural, ont été particulièrement valorisées.

130
projets retenus
en deux ans



© Fanch Galivel

Un nouvel opérateur au service des centralités

Dans le cadre de l'objectif renouvelé dans la Breizh COP d'œuvrer au dynamisme des centre-bourgs et centre-villes, la Région va prendre toute sa part dans la création d'un nouvel opérateur, *Foncière régionale*, via la constitution d'une filiale de Sembreizh, la société d'économie mixte dont la Région est l'actionnaire principal et qui accompagne et développe des projets d'échelle territoriale ou régionale dans les domaines de l'aménagement et la construction. Avec le concours de la Banque des territoires, de l'Établissement Public Foncier de Bretagne et d'autres investisseurs, cet outil de promotion immobilière a vocation à proposer aux communes une nouvelle offre d'ingénierie et d'invest-

tissement, conçue spécialement pour accompagner les projets immobiliers structurants des collectivités sur lesquels les acteurs privés ne se positionnent pas, tels que les projets de renouvellement urbain.

Une action locale pour maintenir les services aux habitant-e-s

Parce que c'est au cœur des territoires que naissent les initiatives qui font le quotidien des Bretonnes et des Bretons, la Région encourage l'action locale pour assurer les services essentiels tels les transports, l'habitat, la culture, la santé ou l'environnement. Création de pistes cyclables, construction d'une médiathèque, soutien aux commerces de proximité, aménagement d'une maison des associations : de nombreux services de proximité ont été créés, réhabilités ou maintenus grâce aux contrats de partenariat Europe/Région/Pays depuis 2014 (230 millions d'euros sur la période 2014-2020 auxquels s'ajoutent 120 millions d'euros de fonds européens). Afin de continuer à soutenir le développement des villes, des bourgs, des campagnes, du littoral et des îles, la Région entamera en 2020 une réflexion sur une feuille de route en faveur de la cohésion des territoires en droite ligne de la Breizh COP.

447
services de proximité
créés ou maintenus

Plan jeunesse : la dynamique est enclenchée

En 2019, la Région s'est fortement mobilisée, aux côtés de l'État, dans l'animation d'une démarche visant à élaborer un Plan breton de mobilisation pour les jeunes. À partir d'un diagnostic de la situation des jeunes et d'une enquête sur leurs rêves et aspirations, seize chantiers prioritaires ont été validés par la Conférence bretonne de la jeunesse. L'entrée dans le monde du travail, l'accès à une formation de qualité, à des facilités de logement, l'égalité femmes-hommes comptent parmi ceux à conduire collectivement. Pour ce qui la concerne, la Région a également identifié les domaines d'intervention sur lesquels elle souhaite faire évoluer son accompagnement pour répondre aux préoccupations des jeunes. Dans ce cadre, elle travaillera dès 2020 autour de quatre priorités : les mobilités, la santé-environnement, l'information et les droits culturels.



DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE POUR CRÉER DES EMPLOIS

En 2020, la Région va faire évoluer ses politiques de développement économique pour une meilleure prise en compte des enjeux de la Breizh COP. Elle mesure en effet la nécessité de contribuer à l'émergence de nouveaux modes de production qui associent enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Son action, qui est déclinée dans un ensemble de feuilles de route et notamment celle du « bien-manger pour tous », conduira à adapter les politiques régionales là où la collectivité est directement opératrice comme sur les ports ou au travers de ses politiques de soutien aux entreprises. Par des mécanismes de conditionnalité liés aux aides qu'elle accorde, elle soutiendra les acteurs qui s'engagent dans ces transitions.

Un fonds pour les projets d'innovation sociale

Investie de longue date dans le soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS), la Région va créer Fiso Bretagne (Fonds d'Innovation Sociale) avec Bpifrance. Elle finance depuis plusieurs années les structures qui aident les projets à naître grâce aux incubateurs Tags BZH, aux pôles de l'économie sociale et solidaire... Mais en France comme en Europe, il manque souvent aux start-up sociales un fonds d'amorçage pour lancer leurs projets. C'est le rôle que jouera Fiso Bretagne. Il permettra d'accompagner jusque 30 projets par an grâce à une dotation régionale d'un million d'euros, d'accélérer le développement de l'ESS en Bretagne et d'accompagner son changement d'échelle. Un appel à projets sera lancé début 2020.

130

structures accompagnées par la Région et ses partenaires en 2019

L'alimentation de demain : le défi de l'agriculture bretonne

Faire de la Bretagne la région leader du bien-manger pour tous en Europe : c'est l'ambition de la Région. Aux côtés des acteurs de l'alimentation et en particulier de l'agriculture en Bretagne, elle encourage les systèmes qui génèrent revenus pour les agriculteurs, qualité et confiance pour les consommateurs et préservation de l'environnement. En 2020, et comme elle s'y est engagée dans le cadre de la Breizh COP, la Région continuera de se mobiliser pour accompagner les transitions écologiques de l'agriculture bretonne. Il s'agit de promouvoir plus d'agroécologie pour concilier la performance économique et environnementale des exploitations et limiter les apports de produits chimiques de synthèse. L'amélioration de la richesse des sols, la lutte contre l'érosion, la préservation de la biodiversité mais aussi du modèle d'exploitation familiale et du foncier agricole sont autant de leviers que la Région entend actionner pour accompagner ces filières en mutation.



L'industrie bretonne, un secteur à fort potentiel

Pour que la Bretagne reste une région productive, le soutien au secteur industriel, employeur majeur de manière directe et indirecte est essentiel. Le temps fort de « l'Open de l'industrie », événement qui réuni chaque année plus de 400 participant-e-s, sera renouvelé à l'automne 2020. Objectif de ce rendez-vous : créer des liens et travailler ensemble pour dessiner l'industrie bretonne de demain. Il s'inscrit pleinement dans la dynamique territoriale Breizh Fab portée par les acteurs du développement économique breton (État, Région,

Près de

160000

emplois industriels en Bretagne

industriels, opérateurs économiques). Partant du constat que le développement de l'économie bretonne et des emplois passe par une industrie forte, ils se sont rassemblés pour porter ce projet global de dynamisation des industries manufacturières bretonnes afin de les rendre plus fortes et compétitives.

Une mobilisation pour l'entrepreneuriat au féminin

En Bretagne, 29 % des créations d'entreprises sont à mettre à l'actif des femmes. Malgré une constante augmentation du nombre d'entreprises créées par ces dernières, les freins au développement de l'entrepreneuriat des femmes demeurent réels. Ils sont la conséquence de la persistance des inégalités entre les femmes et les hommes, au travail comme dans les sphères familiale et publique. Ces constats ont motivé la décision de la Région, de l'État et de Bpifrance de poursuivre leurs efforts communs en signant un 3^e Plan d'actions régional pour l'entrepreneuriat des femmes en Bretagne. BNP Paribas et la Caisse d'Épargne se sont joints à cette dynamique bretonne. Les actions mises en place devront contribuer notamment à accroître d'au moins 40 % la part des femmes créatrices d'entreprises, à augmenter la proportion de femmes entrepreneures ayant bénéficié d'une action d'accompagnement post-création, ou ayant bénéficié d'un prêt bancaire pour une création.

Un centre de ressources numériques pour les universités bretonnes

Les configurations actuelles de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bretagne ont incité la Région, en lien avec l'État en région, à proposer aux établissements universitaires de promouvoir et d'organiser une gestion en commun des biens et des services dans le cadre d'un Groupement d'Intérêt Public qui verra le jour en 2020. Ce GIP régional aura vocation à favoriser le portage d'actions numériques qui concourent à façonner l'université du XXI^e siècle : une université digitalisée, ouverte sur diverses formes pédagogiques, dans un souci de proximité, et qui sera au rendez-vous du traitement massif des données. Il portera en outre le Partenariat public-privé du Campus Numérique de Bretagne, assurera la coordination des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre du réseau ultra-haut débit et pilotera la mise en place d'une infrastructure mutualisée de stockage des données et de calcul destinée à la communauté scientifique.



© Fanch Galivel

VALORISER LES COMPÉTENCES HUMAINES

La Région conjugue ses différentes politiques en matière d'économie, de mobilité, de formation, d'information et d'orientation pour accompagner la montée en compétences des Bretonnes et des Bretons. Cette mobilisation s'exerce dans le cadre de sa feuille de route stratégique désormais pleinement opérationnelle qu'est le Contrat de Plan Régional pour le Développement des Formations et l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP). En 2020, la Région va consolider son offre de formation à destination des personnes en recherche d'emploi et déployer la présence d'IDÉO, le service public d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne. Guidée par les objectifs de la Breizh COP, elle s'engagera aux côtés des actifs pour les préparer aux métiers de demain, en prenant en compte les transitions environnementale, climatique et énergétique auxquelles ils devront faire face.

La nouvelle offre PRÉPA Clés se déploie

Que ce soit pour trouver un métier, se reconverter ou encore se qualifier, la Région souhaite permettre à chaque Bretonne et Breton en recherche d'emploi de se dessiner un avenir grâce à ses offres de formation. Lancée en 2019, l'offre PRÉPA Clés se recentrera en 2020 sur le développement des compétences clés pour des personnes en recherche d'emploi telles que perfectionner des savoirs de base, renforcer les connaissances sur le numérique ou accéder à une certification. Proposée sur plus de 30 sites en Bretagne, cette offre vise particulièrement à lutter contre l'illettrisme et à garantir une meilleure inclusion numérique des personnes les plus fragiles.

En 2020
6 500
stagiaires
bénéficieront de
PRÉPA Clés

IDÉO pour mieux s'orienter

Associant les dix réseaux et membres du service public d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne, la plateforme dématérialisée IDÉO sera déployée en 2020. Elle a pour objectifs de proposer un appui aux premières étapes de réflexion puis de formalisation d'un projet personnel, tout en favorisant la mise en relation avec un professionnel de l'orientation. IDÉO se substitue aux sites « Se Former en Bretagne », à « Cléor », et a pour ambition de donner accès à toutes et tous, partout en Bretagne, à une qualité identique d'informations et de connaissances sur les métiers, l'emploi, les formations et les compétences associées.



© L'Orléans de Paco

Faire vivre la richesse des langues régionales

En 2020, la « Convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne », signée en décembre 2015 entre la Région, l'État et les universités de Bretagne occidentale et Rennes 2, fera l'objet d'un bilan. Ce travail permettra d'élaborer une nouvelle convention ambitieuse pour la période 2020-2025, favorisant en particulier le développement continu de l'enseignement bilingue et facultatif. La Région maintiendra son effort en faveur des acteurs de l'enseignement et de la formation des adultes à la langue bretonne. S'agissant du gallo, elle installera en 2020 un premier Comité Langue Gallèse rassemblant des représentants institutionnels afin de contribuer à la réflexion autour de la co-construction d'une politique de sauvegarde et de développement du gallo.

Les lycées acteurs du bien manger...

Adoptée par les élu-e-s régionaux-ales en novembre 2019, la feuille de route « s'engager pour le bien-manger pour tous » a pour objectif d'encourager la transition écologique et économique des filières bretonnes de production, transformation et distribution. Dans cette dynamique, les lycées ont un rôle prépondérant à jouer. En 2020, des actions de sensibilisation et de communication seront conduites pour informer les élèves et l'ensemble de la communauté éducative sur les enjeux du « bien-manger » mais aussi de les impliquer dans ce changement. Un suivi spécifique sera mis en place pour 15 lycées pilotes. Ces établissements volontaires recevront un conseil technique renforcé sur la qualité de la production (cuisiner des produits frais, bruts, de saison), les choix et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Au-delà de l'accompagnement spécifique de ces 15 établissements, l'ensemble des services de restauration des lycées bretons sera accompagné par les techniciens-conseils restauration pour la mise en place de la charte qualité restauration diffusée en 2019.



© Vincent Robinot

...et de la transition énergétique

Mis en place en juin 2019 à l'échelle de tous les lycées publics de Bretagne, le Plan Énergie Lycées est un vaste programme de réduction des consommations énergétiques de 60 % et des émissions de gaz à effet de serre de 50 %, d'ici à 2050. L'année 2020 verra sa mise en œuvre notamment par la mise en place d'une véritable stratégie de développement du photovoltaïque et plus généralement des énergies renouvelables (raccordements au réseau de chaleur, installations de chaudière bois), l'amélioration des connaissances du patrimoine régional (audits énergétiques et plans de comptage des consommations) et la réalisation d'actions concrètes telles que la mobilisation des acteurs des lycées et la rénovation des bâtiments.

1
milliard : montant du
plan d'investissement
pour les lycées
et la transition
énergétique



© L'Oeil de Paco

GARANTIR L'ACCÈS AUX TRANSPORTS ET À LA MOBILITÉ

La gestion des déplacements est au cœur des défis de la Bretagne de demain : l'équilibre des territoires, les mobilités du quotidien, l'équité sociale et le dérèglement climatique sont autant d'enjeux auxquels la Région entend apporter des réponses. Dans ce contexte, elle développe des offres de mobilités conçues le plus globalement possible et qui s'affranchissent des limites géographiques ou institutionnelles. Le pacte d'accessibilité et de mobilité signé en février 2019 traduit l'ambition partagée par l'État, la Région et les collectivités bretonnes pour le développement d'une Bretagne accessible et l'amélioration des mobilités quotidiennes.

Des cars plus propres sur nos routes

Sur son réseau routier interurbain, la Région organise le transport quotidien de plusieurs milliers de personnes. Consciente de l'impact écologique de la circulation massive de ces véhicules thermiques, elle a engagé, en Ille-et-Vilaine, avec sa régie régionale de transport Illevia, une démarche d'acquisition de cars fonctionnant au gaz (GNV). En 2020, ce sont près de 20 cars qui seront commandés soit plus d'un tiers du parc de cette régie. Le retour d'expériences sur l'usage à grande échelle de cette nouvelle motorisation servira à définir la stratégie de la Région dans les années à venir.



© Fanch Galivel



© L'Oeil de Paco

Une nouvelle gamme tarifaire solidaire, cohérente et pérenne

Depuis la prise de compétence des transports organisés précédemment par les Départements, la Région a mené un important chantier d'harmonisation tarifaire qu'il s'agisse de transport scolaire ou interurbain. L'enjeu a été de définir les publics pouvant bénéficier de ces tarifs, de proposer des prix adaptés à chacun de ces publics en permettant au plus grand nombre de personnes d'accéder au transport. Ces nouvelles gammes tarifaires seront mises en place pour la rentrée scolaire 2020.

120
euros par enfant
par an pour
le transport scolaire

200
euros par enfant
par an pour
utiliser l'ensemble
des services de car,
TER et bateau sur
le réseau BreizhGo

La modernisation des lignes ferroviaires se poursuit

Bien que cela ne relève pas de ses compétences, la Région a fait de longue date le choix d'être un financeur majeur de la modernisation des infrastructures ferroviaires en Bretagne. Plouaret-Lannion, Guingamp-Paimpol, Quimper-Landerneau, Rennes-Retiers (Châteaubriant) ont déjà été pérennisées. En 2020, le chantier Dol-Pleudihen (Dinan) sera réalisé pour un montant de 24,2 millions d'euros dont 43 % sont financés par la Région.

Coup de pouce aux mobilités durables

La Loi d'orientation des mobilités, adoptée en novembre 2019, prévoit un forfait mobilité permettant aux employeurs de verser jusqu'à 400 euros aux salarié-e-s se rendant à leur travail à vélo ou en pratiquant le covoiturage. Ce forfait reste facultatif pour les entreprises. Consciente de l'enjeu environnemental d'une telle mesure et de la nécessité d'accompagner les salarié-e-s n'ayant pas d'autre solution que d'utiliser leur voiture, la Région fait le choix de motiver les entreprises à s'engager dans la démarche en venant concourir au montant de ce forfait à hauteur de 50 %. Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé dès la publication du décret d'application pour retenir les entreprises volontaires.

Le port de Saint-Malo entame sa modernisation

Autorité portuaire du port de Saint-Malo, la Région a décidé de moderniser ce dernier dans le cadre d'une politique régionale de développement portuaire ambitieuse. Afin de soutenir l'essor du port de commerce malouin, le terminal ferry du Naye sera entièrement restructuré pour accueillir les navires de nouvelle génération. Leur plus grande capacité d'emport sera conjuguée à un impact environnemental réduit. Ce chantier qui débutera en 2022 pour une durée minimale de deux ans répond à trois objectifs : améliorer les accès nautiques pour développer les trafics maritimes, optimiser l'aménagement de l'espace pour le rendre plus fonctionnel, en intégrant notamment les contraintes liées au Brexit et aux normes de sûreté, et renouveler les infrastructures et installations vieillissantes. En 2020, des études se poursuivront afin de choisir le projet de la future gare maritime.



© Panoramic Bretagne



© Emmanuel Berthier

RÉUSSIR LES TRANSITIONS

2020 verra l'entrée en vigueur du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des territoires (SRADDET) qui pose des objectifs, des règles et des engagements sur les sujets de la biodiversité, des ressources, de l'énergie et du climat. Pour répondre aux ambitions qu'elle s'est fixées, la Région engagera les moyens nécessaires et mobilisera toutes les politiques publiques qui concourent à l'atteinte des objectifs de la Breizh COP : reconquête de la qualité des eaux et de la biodiversité, préservation du littoral, nouvelles formes d'économie vertueuse, éducation à l'environnement... Il s'agit dès à présent de construire un territoire durable et solidaire, pour les générations actuelles et futures.

Vers des bâtiments plus sobres en énergie

La rénovation énergétique des bâtiments et notamment celle des logements est un enjeu majeur pour la Bretagne. Pour faire face à l'urgence climatique, elle se mobilise pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, sensibiliser et accompagner les ménages dans leurs opérations de rénovation énergétique. C'est un objectif de la Breizh COP : en 2020, la Région s'engage dans le programme national SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique) avec pour ambition que d'ici 2023, 62 500 ménages puissent recevoir une information de 1^{er} niveau sur la rénovation, que 12 500 ménages soient accompagnés pour la réalisation de leurs travaux et que 850 entreprises soient conseillées pour rénover leurs locaux.

Objectif Breizh Cop :
diviser par
4
les missions de gaz
à effet de serre
liés au secteur du
bâtiment d'ici à 2050.

L'agence bretonne de la biodiversité entre en action

C'est désormais une réalité. L'Agence bretonne de la biodiversité (ABB) a été officiellement créée fin 2019, concrétisant la démarche partenariale menée durant deux ans par l'État, la Région et l'Office français de la biodiversité. Installée à Brest, l'Agence s'appuiera sur une équipe de 9 personnes pour mettre en œuvre une feuille de route ambitieuse en faveur de la préservation de la biodiversité bretonne. Son programme d'actions s'articule autour de plusieurs priorités : améliorer la connaissance sur la biodiversité et la partager, développer la montée en compétence des territoires, éduquer, sensibiliser et mobiliser



© Adobe Stock

600 000
euros,
c'est le budget de l'ABB
pour 2020

pour passer à l'action concrète, accompagner le développement des initiatives dans les territoires en matière de reconquête de la biodiversité, animer le réseau des gestionnaires d'espaces naturels bretons, favoriser les échanges à tous les niveaux et valoriser l'ensemble des actions portées par les acteurs bretons.

Les citoyen-ne-s au cœur de la transition énergétique

La transition énergétique est un sujet qui mobilise fortement les acteurs du territoire. La Région les accompagne depuis plusieurs années déjà, dans la réalisation de leur planification énergétique et dans le cadre de la stratégie énergie climat définie au niveau local. Consciente que ce sujet suscite un intérêt grandissant auprès des Breton-ne-s, elle lancera en 2020 un appel à projets destiné aux territoires engagés dans une démarche de transition énergétique, et qui souhaitent mobiliser et impliquer les citoyen-ne-s dans leurs projets. Les actions collectives de sensibilisation, communication, formation et animation seront soutenues pour encourager le passage à l'action de chacun-ne et généraliser la mise en pratique des changements de comportements.

Les déchets, ressources de demain ?

L'excellence civique des Breton-ne-s en matière de tri sélectif des déchets et les efforts entrepris par l'ensemble des collectivités bretonnes sont le symbole d'une prise de conscience réelle des enjeux environnementaux. Si beaucoup reste à faire, la Région s'est fortement mobilisée en 2019 pour voir aboutir le plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), conformément au 24^e objectif de la Breizh COP adopté en décembre 2018 : « tendre vers le zéro enfouissement en 2030 et le zéro déchet en 2040 ». Soumis à enquête publique fin 2019, le PRPGD doit être définitivement approuvé en 2020. Un plan d'actions opérationnel sera déployé et accompagné d'une campagne de communication grand public pour sensibiliser à la bonne gestion des ressources naturelles et à leur usage sobre et raisonné dans chacun des actes en tant que citoyen-ne, chef-fe d'entreprise, consommateur-trice.



© Paprec

Bientôt 4 nouvelles réserves naturelles régionales

Depuis 2006, la Région a labellisé 9 sites en Réserves naturelles régionales, outils majeurs de préservation et de gestion des milieux naturels remarquables de Bretagne, et identifiés comme des réservoirs de biodiversité. Le classement de la dernière réserve (landes, étang et prairies de Plounérin) date de 2016. Un appel à projets sera lancé courant 2020 afin d'identifier et de sélectionner 4 nouveaux sites qui pourront, au cours des prochaines années, être accompagnés dans la procédure de classement en Réserve naturelle régionale et bénéficier, à ce titre, d'un soutien régional pérenne pour leurs activités de gestion, de protection, de connaissance et d'éducation.

La réserve naturelle
régionale, un périmètre
classé pour
10
ans



© Pierre Torset / CRTB

FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ, LA VITALITÉ CULTURELLE ET SPORTIVE

L'enjeu de l'attractivité de la Bretagne, de son rayonnement et sa cohésion sociale trouve sa concrétisation dans les actions que la Région met en œuvre en matière de culture, de tourisme et de patrimoine mais aussi de sport et d'appui aux langues de Bretagne. Dans ces différents domaines d'intervention, elle s'inscrit dans une philosophie de « région responsable ». 2020 verra le déploiement de la stratégie en faveur de la filière cinéma et audiovisuel sous la marque « Bretagne Cinéma ». Elle sera aussi une année charnière pour la politique régionale de soutien au sport qui connaît de profondes mutations en raison de la réforme de la gouvernance du sport.

Une ambition pour les métiers d'art

Le soutien aux métiers d'art constitue depuis 2015 une dimension de la politique culturelle régionale. En dialogue avec les professionnels des disciplines concernées, la Région priorise l'aide à la structuration du secteur et à sa promotion. En partenariat avec la Chambre régionale des Métiers et de l'Artisanat, elle est à l'initiative d'une cellule régionale qui depuis 2018 accompagne et oriente les professionnels, tout en soutenant financièrement leur participation à des événements hors de Bretagne.

En 2020, cette cellule sera confortée pour accompagner mieux encore le développement d'un secteur dont le succès auprès du grand public et les vertus économiques contrastent avec la fragilité financière qui caractérise la majeure partie de ses entreprises.

Les métiers d'art, c'est

198

métiers et

83

spécialités

Une stratégie coordonnée en faveur du tourisme

Après l'adoption en février 2018 de la stratégie touristique régionale, 2020 sera marquée par la présentation d'un Schéma régional de développement touristique et des loisirs pour la période 2020-2025. Il s'articulera autour d'un positionnement « Identité et Transitions : des valeurs pour accélérer et sécuriser la performance touristique de la Bretagne », « Identité » en s'appuyant sur le portrait identitaire et la Marque Bretagne, « Transitions » en intégrant les 38 enjeux de la Breizh COP. À visée pragmatique et opérationnelle, ce schéma sera envisagé sous forme d'engagements, de principes et de modalités de mise en œuvre qui auront vocation à infuser la manière d'opérer tant les chantiers régionaux que les stratégies locales selon une approche volontaire. Le respect de ces engagements conditionnera l'intervention financière de la Région en matière de tourisme.

Le patrimoine à portée de tous

La préservation et la sauvegarde du patrimoine constituent un remarquable levier d'action pour le développement de la Bretagne. La Région mène ainsi une politique qui consiste à stimuler ce potentiel en soutenant des projets de restauration des héritages culturels lorsque ceux-ci s'inscrivent dans une démarche touristique, culturelle, environnementale, sociale... À partir de 2020, l'accent sera mis sur la dynamique de l'« engagement » du plus grand nombre et en particulier des jeunes, en faveur de l'action patrimoniale, sa connaissance, sa restauration et sa valorisation. La Région encouragera, via un appel à projets, l'émergence d'initiatives qui concourent à l'ambition partagée de sensibiliser et transmettre les héritages culturels. Comme le patrimoine inspire de nombreux projets innovants, un appel à projets « hébergement patrimonial » sera également lancé afin de stimuler les projets qui visent à donner une seconde vie à des biens patrimoniaux d'exception, en créant une offre renouvelée et attractive en termes d'accueil des visiteurs et d'expériences inédites.



© Jérôme Sevrette

Un nouveau souffle pour la plaisance fluviale

Les canaux de Bretagne représentent un atout essentiel pour le développement du tourisme au sein des territoires qu'ils traversent grâce à une offre variée d'activités sur la voie d'eau et aux possibilités de randonnée sur les chemins

le domaine fluvial régional s'étend sur plus de

500
km

de halage aménagés. Responsable des voies navigables bretonnes depuis dix ans, la Région lancera cette année un appel à manifestation d'intérêt pour susciter des initiatives en faveur d'une nouvelle offre de navigation, accessible au plus grand nombre et complémentaire des offres existantes. Elle associera l'hébergement et les services à terre avec l'utilisation d'un bateau spécifique, à énergie électrique. Le projet vise en outre à recréer l'intimité entre les territoires et les canaux, atténuée depuis la disparition de la navigation commerciale.



© Région Bretagne

L'Australie méridionale à l'honneur

En 2017, la Région a signé un accord de partenariat avec l'État d'Australie méridionale, posant les bases d'une nouvelle coopération entre les deux territoires. 2020 sera l'année de l'Australie méridionale en Bretagne avec la valorisation d'initiatives culturelles et patrimoniales aborigènes en région. En octobre, le Musée des Beaux-arts de Rennes accueillera une exposition d'art aborigène sortant pour la première fois du territoire australien. De nombreuses manifestations seront proposées, parmi lesquelles une conférence itinérante dans les musées bretons par l'université d'Adélaïde sur le thème des explorateurs français et bretons de l'Australie, une conférence sur l'imaginaire australien au musée de la pêche de Concarneau ou encore une coopération artistique de rock indé-australien-breton au Binic Folks Festival.

Le budget en chiffres



Le montant du budget primitif 2020

1 606

millions d'euros

L'évolution du budget entre 2019 et 2020

+ 3,6 %



Les effectifs de la Région au 1^{er} janvier 2020

3 936

agent-e-s dont 2 432 dans les lycées

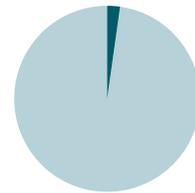


+ 15,5 %

L'augmentation des dépenses d'investissement par rapport au budget 2019

216

millions d'euros
Le montant du pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022 en faveur des acteurs de la formation



2,4 %

de frais de structure

La dette de la Région au 1^{er} janvier 2020

1 202

millions d'euros



74

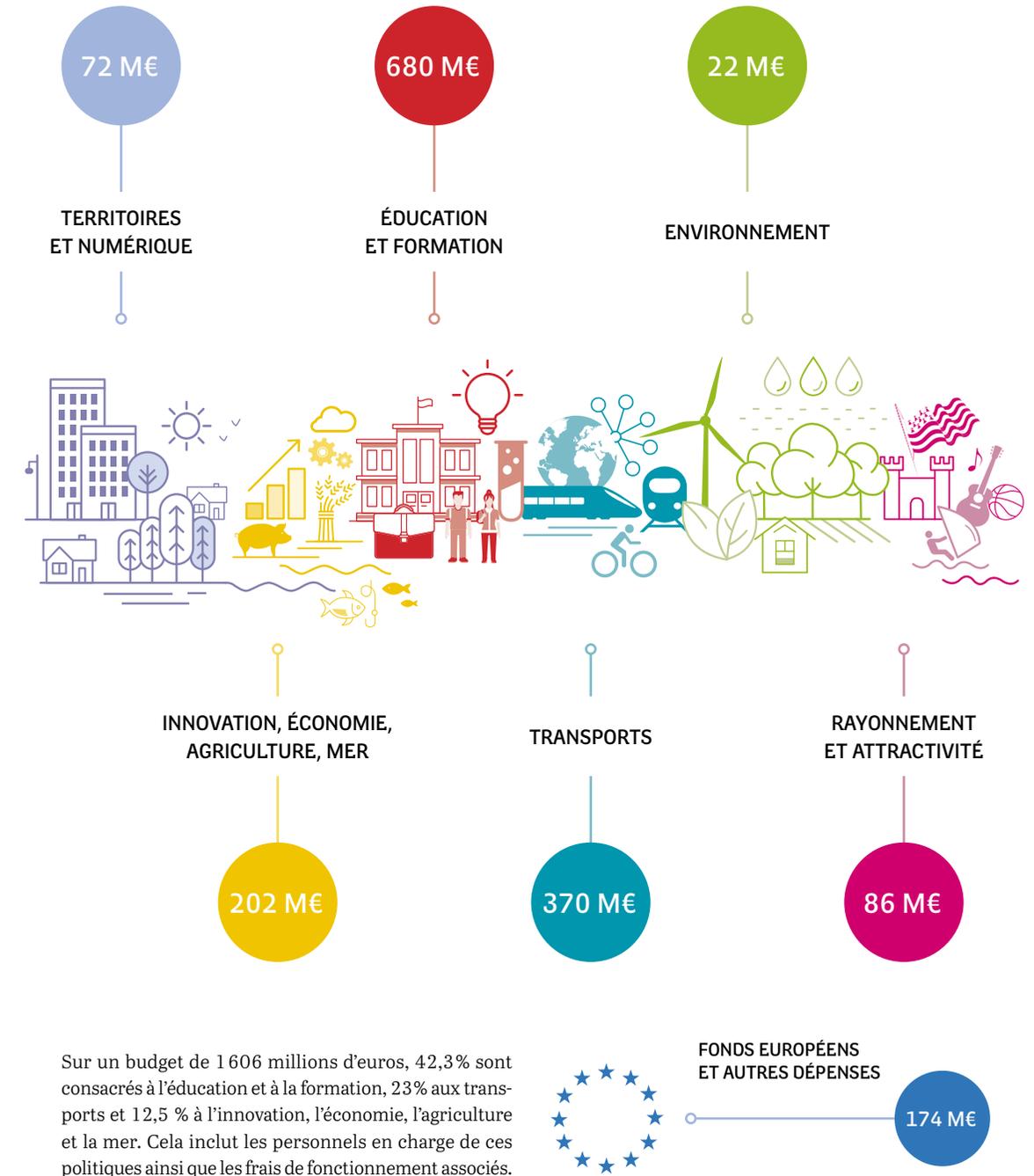
millions d'euros
Le montant de l'annuité de la dette pour 2020

L'évolution des dépenses de fonctionnement par rapport au budget 2019

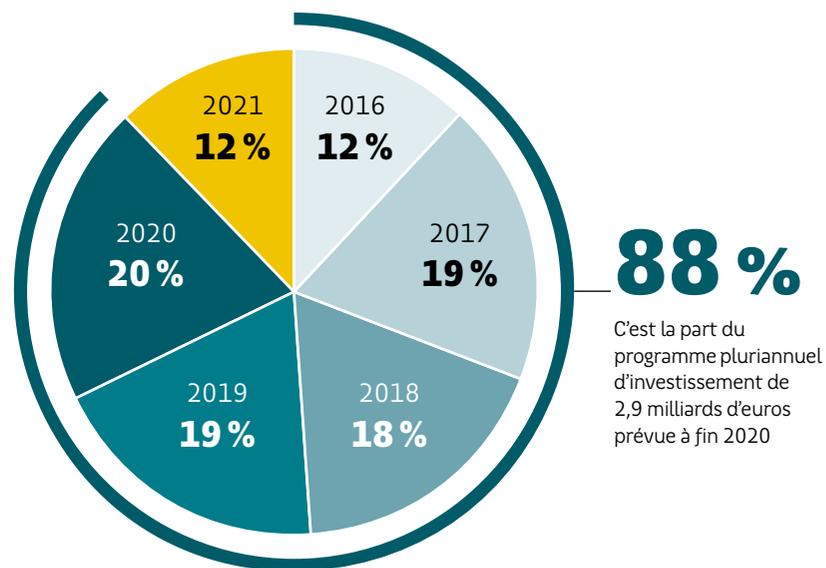
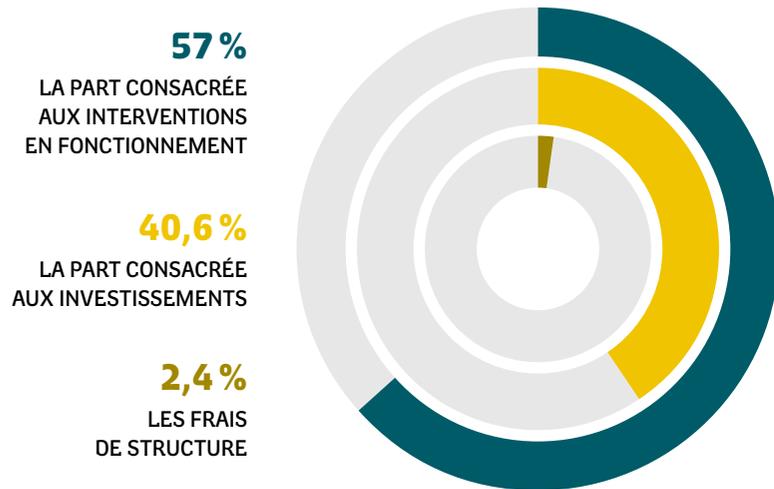
- 3,2 %



Le budget par missions



Priorité à l'investissement

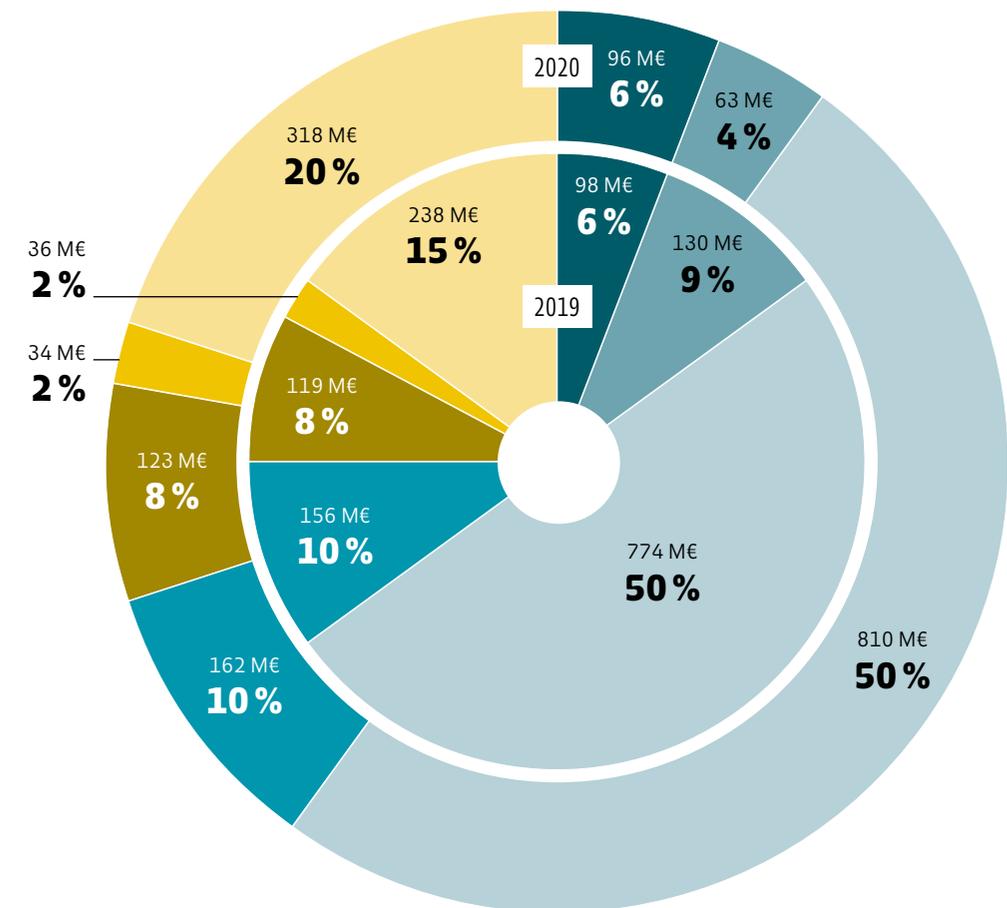


AVANCEMENT DU PPI 2016-2021

Avec 655 millions d'euros consacrés à l'investissement en 2020, la Région conforte le programme pluriannuel d'investissement (PPI) ambitieux de 2,9 milliards d'euros

sur la période 2016-2021 pour le financement des grands projets d'équipement nécessaires au développement du territoire.

La répartition des recettes



- Crédits globalisés de l'État
- Financement de la formation professionnelle
- Fiscalité sans pouvoir de taux
- Fiscalité avec pouvoir de taux
- Autres ressources
- Fonds de gestion des crédits européens
- Emprunts

L'année 2020 est marquée par une nouvelle reconfiguration des ressources liées au financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage. La part des ressources consacrée au financement de l'apprentissage diminue fortement.

La structure des autres recettes n'est pas modifiée. La fiscalité avec pouvoir de taux ne représente que 10% des recettes régionales. La part liée à l'emprunt s'élève à 20% pour assurer le financement des investissements.



38

objectifs

6

engagements
prioritaires
pour la Région

1/4

du budget consacré
aux actions
Breizh COP



LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

LE « BIEN-MANGER
POUR TOUS »

LA PRÉSERVATION
ET LA VALORISATION
DE LA BIODIVERSITÉ
ET DES RESSOURCES

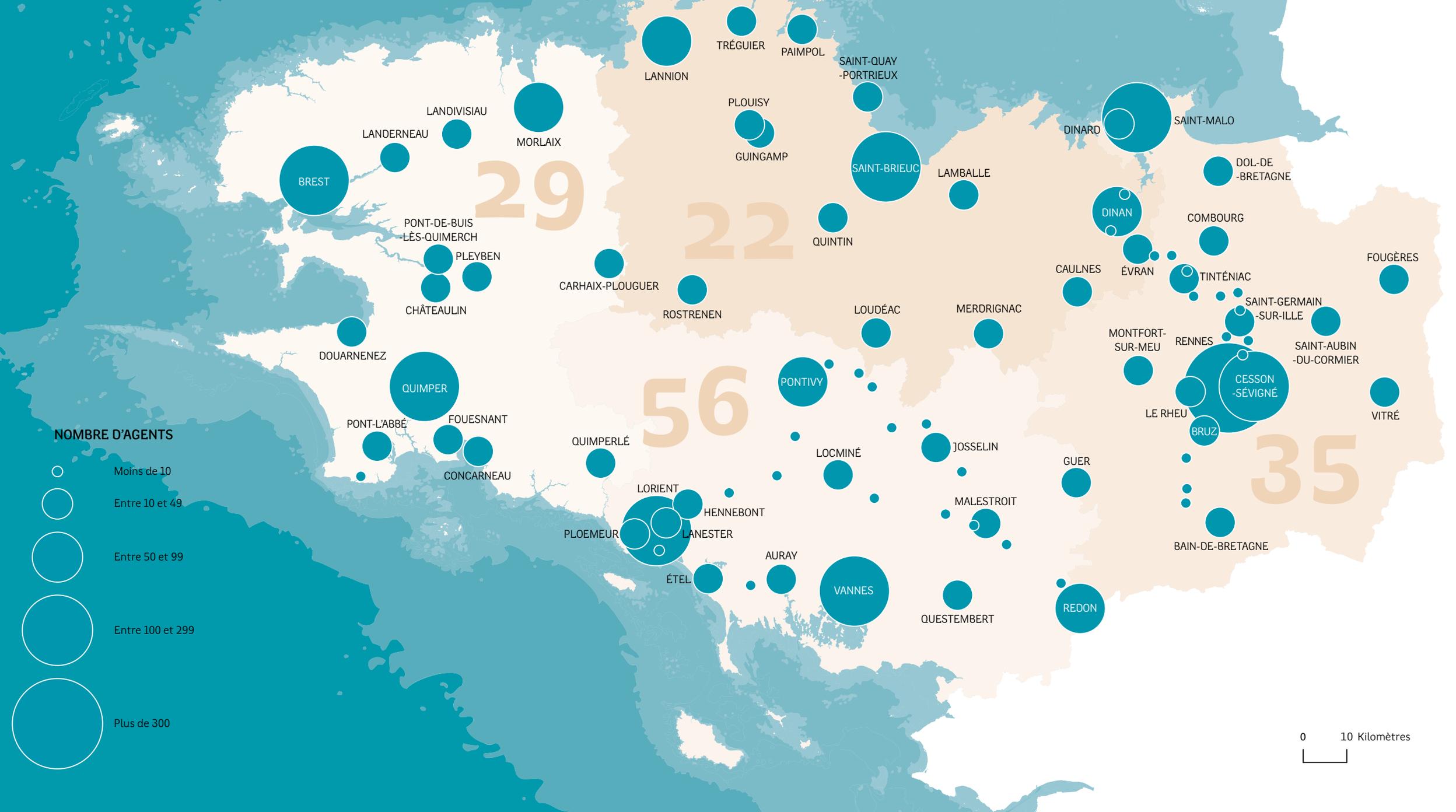
DES MOBILITÉS SOLIDAIRES
ET DÉCARBONÉES

DES STRATÉGIES
NUMÉRIQUES
RESPONSABLES

UNE NOUVELLE
STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE
ET CLIMATIQUE

La présence de la Région sur le territoire

Localisation administrative des agent·e·s de la Région
(Services et Établissements publics locaux d'enseignement par commune)





RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne | facebook.com/regionbretagne.bzh
www.bretagne.bzh
